



Kemit & Sure SARL
L'assurance d'une vie sans stress

à.p.d. **37 € / an**

**Arrête de dire que
tu maîtrises**

Assure-toi!



FICHE PRODUIT



**SOUSCRIVEZ
EN LIGNE**

 www.kemitnsure.africa

Découvrez notre offre

ASSURANCE-RAPATRIEMENT DE CORPS

Cette brochure est un aperçu des garanties et n'a pas de valeur contractuelle. L'intégralité des conditions et exclusions peut être consultée sur le contrat et sur notre site internet. Contrat souscrit auprès de VYV International Benefits, 3-7 Square Max Hymans, 75748 Paris Cedex 15, France, RCS Paris 813 36 1441 Orias 16002500



Kemit & Sure SARL
L'assurance d'une vie sans stress

à.p.d. **37 € / an**

**Un rapatriement
coûte en moyenne
7000 €**

Assures-toi!



FICHE PRODUIT



**SOUSCRIVEZ
EN LIGNE**

 www.kemitnsure.africa

Découvrez notre offre

ASSURANCE-RAPATRIEMENT DE CORPS

Cette brochure est un aperçu des garanties et n'a pas de valeur contractuelle. L'intégralité des conditions et exclusions peut être consultée sur le contrat et sur notre site internet. Contrat souscrit auprès de VYV International Benefits, 3-7 Square Max Hymans, 75748 Paris Cedex 15, France, RCS Paris 813 36 1441 Orias 16002500

POURQUOI SOUSCRIRE L'ASSURANCE RAPATRIEMENT ?

Dans les moments de deuil, la diaspora africaine s'oriente très souvent à la lumière des cultures du pays d'origine. **Avec cette assurance rapatriement de corps, nous enlevons le stress financier pour les familles et laissons place au recueillement.**

Nous vous offrons un accompagnement personnalisé pour le rapatriement du défunt dans son pays d'origine, en compagnie d'un proche, ou un remboursement des frais d'inhumation ou de crémation, selon vos préférences.

QUI PEUT SOUSCRIRE ?

Toute personne, résidant dans l'**Espace Économique Européen**, au **Royaume-Uni**, en **Principauté d'Andorre** ou au **Vatican**, âgée de **1 à 59 ans** au moment de la souscription, est éligible. Le conjoint et les enfants de moins de 21 ans peuvent également être inclus dans une souscription familiale.

NOS POINTS FORTS

- ✓ Choix entre trois prestations : **rapatriement de corps, inhumation ou crémation**
- ✓ **Couverture mondiale lors de vos déplacements**
- ✓ **Prise d'effet immédiate en cas d'accident**
- ✓ **Souscription et paiement en ligne**
- ✓ **Gestion simplifiée avec un compte adhérent**
- ✓ **Souscription famille possible**, avec couverture des enfants à charge **jusqu'à 21 ans**
- ✓ **Organisation du rapatriement, conseil et suivi psychologique**
- ✓ **Service sinistre dédié et joignable 24h/24 - 7j/7**
+ 33 (0)1 44 70 77 77



**Souscris
aujourd'hui !**

NOS TARIFS

Tarifs annuels	Personne seule	Famille
De 18 à 35 ans	37€	75€
De 36 à 59 ans	70€	103€

Le tarif famille s'applique pour une adhésion comprenant 2 à 6 personnes.
Au delà de 6 personnes un supplément de 25€ par enfant s'applique

GARANTIES

Une prestation au choix de la famille

OPTION 1: RAPATRIEMENT DE CORPS VERS LE PAYS D'ORIGINE

Transport de corps	100% Frais réels
Frais annexes au transport Frais funéraires dont un cercueil	100% Frais réels Jusqu'à 2 000 €
Accompagnement du défunt dans le pays d'origine (2)	Billet A/R
Remboursement des frais de transport de l'aéroport du pays d'origine jusqu'au lieu d'inhumation ou de crémation	Jusqu'à 1 000 €

OPTION 2 : INHUMATION OU CRÉMATION DANS LE PAYS DE DOMICILE (3)

Inhumation ou crémation sur place : Remboursement transport de corps, frais d'inhumation ou de crémation, frais funéraires, cercueil et/ou urne (3)	Jusqu'à 4 000 € (dont cercueil limité à 1500 € ou urne funéraire limitée à 300 €)
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------

OPTION 3 : DÉCÈS EN CAS DE DEPLACEMENT A L'ÉTRANGER

Inhumation ou crémation sur place : Remboursement transport de corps, frais d'inhumation ou de crémation, frais funéraires, cercueil et/ou urne (3)	Jusqu'à 4 000 € (dont cercueil limité à 1500 € ou urne funéraire limitée à 300 €)
OU Rapatriement de corps vers le pays de domicile ou le pays d'origine Frais annexes au transport Y compris frais funéraires dont un cercueil (1)	100% Frais réels 100% Frais réels Jusqu'à 2 000 €

(1) Les frais de cérémonie, d'accessoires, d'inhumation, de crémation et de conservation en chambre mortuaire excédant 72 heures restent à la charge de la famille.

(2) Le retour du membre de la famille doit être fait dans les 30 jours qui suivent la date de départ.

(3) Les frais de cérémonie, d'accessoires, de concession et de creusement restent à la charge de la famille

QUE FAIRE EN CAS DE DÉCÈS ?

En cas de décès, l'assurance rapatriement est là pour accompagner et soulager la famille et les proches. Il suffit de contacter le service dédié dans les 10 jours suivant le décès, en fournissant **l'identité** du défunt et **le numéro de son contrat d'assurance** en cours. Notre équipe conseille et assiste soit pour l'organisation du rapatriement du corps du défunt ou le remboursement des frais liés à l'inhumation ou la crémation, conformément aux conditions générales du contrat.

LA PETITE HISTOIRE DERRIÈRE CE PRODUIT

Depuis sa création, **Kemit & Sure** travaille comme courtier d'assurance à la recherche des meilleurs produits et des meilleures compagnies d'assurance pour ses clients. L'assurance rapatriement qui se distingue de l'assurance-capital vie/décès est un service d'accompagnement que nous sommes ravis de proposer en partenariat avec **FAC International**, la branche assistance du groupe **ACS** basé en France et créé en 1987.

CONTRATS GROUPES

Si vous souhaitez souscrire un contrat pour un groupe de **salariés / membres** (entreprise, ambassade, congrégation, association, ou tout autre organisme) nous serons ravis de vous faire une proposition. Contactez notre équipe pour un devis sur mesure.

Découvrez toutes nos solutions d'assurance et souscrivez en ligne :

 www.kemitnsure.africa

   @Kemitnsure



Kemit & Sure SARL

L'assurance d'une vie sans stress



Courtier d'assurance

Société A Responsabilité Limité au capital de 15 000 000 F CFA régie par le code CIMA

Arrêté d'agrément n°0000587/A/MINFI/SG/DGTFM/DA/SDACC/SA/AZP/OZE,

N° cont: : P069716890164A

Contact: +237 654 943 434/ +237 659 36 090